



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p>DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE</p> <p>Sous-direction des établissements et de la politique contractuelle</p> <p>Bureau des emplois, du recrutement et de la formation initiale des personnels de l'enseignement technique</p> <p>Dossier suivi par : Yves SCHENFEIGEL Tél. : 01.49.55.51.75 Mel : yves.schenfeigel@agriculture.gouv.fr Fax : 01.49.55.52.25 Adresse : 1 ter, avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP</p> <p>Suivi par : D.R.A.F. / D.AF. - S.R.F.D. / S.F.D. des agents concernés</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGER/SDÉPC/N2007-2091</p> <p>Date: 12 JUILLET 2007</p>
--	---

Nombre d'annexes : 4

Objet : Appel de candidatures pour les postes de directeur adjoint chargé de la formation initiale scolaire (02) et de directeur adjoint chargé de la formation professionnelle continue et/ou de l'apprentissage (03).

Résumé :

Il est fait appel à des candidatures de principe pour les postes de directeurs et de directeurs adjoints d'EPLEFPA vacants ou susceptibles de se libérer pour la rentrée scolaire 2007.

La liste des vacances prévisibles à ce jour est annexée à la présente note à titre indicatif.

Mots-clés : Quatrième mouvement des directeurs et directeurs adjoints des EPLEFPA, rentrée scolaire 2007.

Destinataires	
<p><i>Pour exécution :</i></p> <p>Mesdames, Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Agriculture et de la Forêt – Les Directeurs de l'Agriculture et de la Forêt</p> <p>Mesdames, Messieurs les Chefs des Services Régionaux de la Formation et du Développement - les Chefs des Services de la Formation et du Développement</p> <p>Madame, Messieurs les Directeurs des Etablissements de l'Enseignement Supérieur</p> <p>Mesdames, Messieurs les Directeurs et Directrices des Etablissements Publics d'Enseignement et de Formation professionnelle Agricoles</p>	<p><i>Pour information :</i></p> <p>Organisations syndicales des personnels de l'enseignement technique</p>

OBSERVATIONS :

CETTE NOTE DE SERVICE EST DIFFUSÉE INTÉGRALEMENT SUR INTERNET
www.chlorofil.fr et NOCIA

La présente note de service présente les postes offerts dans le cadre du quatrième mouvement des personnels de direction des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) vacants ou susceptibles d'être vacants à la rentrée scolaire 2007. Elle ne reprend pas les dispositions générales telles que décrites dans les deux précédentes notes de service. Les candidats pourront, en tant que de besoin, se reporter notamment à la note de service DGER/SDPEC/N2007-2015 datée du 11 janvier 2007.

Envoi des dossiers :

A. La démarche administrative :

Elle consiste à confirmer à la DGER, sous couvert de la voie hiérarchique, une candidature à un ou plusieurs postes de direction.

A cet effet, **le candidat** adressera, par la voie hiérarchique,

- UN EXEMPLAIRE COMPLET du formulaire annexé à la présente note (annexe A recto/verso ainsi que l'annexe B) ;
- UN *CURRICULUM VITAE* actualisé avec photo d'identité.

à la DRAF (DAF) – SRFD (SFD) de la région dont il dépend, ou à son supérieur hiérarchique pour les agents en administration centrale

au plus tard le 20 JUILLET 2007 (cachet de la Poste faisant foi).

A titre d'information, un exemplaire de l'annexe A et du *curriculum vitae* sera adressé à la DGER/SDEPC et au SG/DMC sous forme papier ou électronique aux adresses suivantes :

Instance	Adresse	Adresse électronique
DGER	Sous-direction des établissements et de la politique contractuelle SDEPC/BERFI 1 ^{er} avenue Lowendal 75700 Paris 07 SP	yves.schenfeigel@agriculture.gouv.fr , annick.marty@agriculture.gouv.fr , thierry.larive@agriculture.gouv.fr
SG	Délégation à la mobilité et aux carrières SG/SRH/DMC 78 rue de Varenne 75700 PARIS 07 SP	claudio.poly@agriculture.gouv.fr monique.bricage@agriculture.gouv.fr

L'**autorité hiérarchique** (DRAF (DAF) – SRFD (SFD) pour les agents en services déconcentrés ou directeur général pour les personnels en administration centrale) retournera à l'agent l'accusé de réception (annexe B) de sa candidature, dès réception.

L'autorité hiérarchique complètera chaque formulaire en portant un avis circonstancié en cadres 4 et 5 du formulaire, puis transmettra à la DGER l'ensemble des demandes collectées, au plus tard le **27 JUILLET 2007**.

B. la démarche de candidature auprès de l'autorité académique :

Les postes de direction sont des postes à profil. Aussi, les candidatures de principe aux fonctions de directeur et de directeurs adjoints d'EPLEFPA seront présentées sous la forme d'une **lettre de motivation** accompagné d'un **curriculum vitae** actualisé avec photo d'identité récente. La lettre et le *curriculum vitae* sont adressés à chaque autorité académique sous l'autorité de laquelle se situe le poste visé, **ce avant le 27 JUILLET 2007**.

Les coordonnées des autorités académiques figurent en annexe C à la présente note. Les candidats sont invités à prendre contact avec l'autorité académique d'accueil, pour présenter leur candidature et prendre connaissance des caractéristiques du poste offert.

C. la procédure d'examen des candidatures :

L'autorité académique d'accueil examinera les candidatures et transmettra son avis à l'administration centrale du ministère de l'agriculture et de la pêche (Direction générale de l'enseignement et de la recherche). L'instruction finale des dossiers est conduite par la DGER (Sous-direction des établissements et de la politique contractuelle) en partenariat avec le Secrétariat général (Délégation à la mobilité et aux carrières).

Sur la base de ces différents avis, et après consultation de la commission consultative paritaire des personnels de direction, le Directeur général de l'enseignement et de la recherche propose au Secrétaire général les nominations sur les emplois de direction d'EPLEFPA. L'attention des candidats est appelée sur le fait que seule la décision de nomination signée du Secrétaire général du ministère a valeur juridique, et peut déclencher la procédure de passation de service au sein de l'EPLEFPA.

POSTES OFFERTS

Après les CODES et LIBELLES des établissements figurent les postes VACANTS (V.) puis les postes SUSCEPTIBLES d'être vacants (S.V.) et enfin les caractéristiques des postes offerts.

DIRECTEUR ADJOINT D'EPLEFPA CHARGE DE LA PEDAGOGIE (02)

DIRECTEUR ADJOINT D'EPLEFPA CHARGÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET DE L'APPRENTISSAGE (03)

*Pour le Directeur général de l'Enseignement et de la Recherche
et par délégation*

Yves SCHENFEIGEL

③ NOM / PRENOM :		MEL :	
		TEL. :	
POSTE DE DIRECTION EN EPLEFPA DEMANDE POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2007			
LIBELLE ETABLISSEMENT	CODE	LIBELLE CATEGORIE DU POSTE	CODE
1)	_ _ _ _ _ _ _	_____	_ _ _ _
2)	_ _ _ _ _ _ _	_____	_ _ _ _
3)	_ _ _ _ _ _ _	_____	_ _ _ _
4)	_ _ _ _ _ _ _	_____	_ _ _ _
5)	_ _ _ _ _ _ _	_____	_ _ _ _
6)	_ _ _ _ _ _ _	_____	_ _ _ _
MOTIF DE LA DEMANDE :			
« Je m'engage à accepter toute affectation LE (correspondant à mes vœux) qui me sera proposée »		Réécrire la mention « Lu et approuvé »	
		SIGNATURE	

④ AVIS CIRCONSTANCIE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT :

DATE :

SIGNATURE :

⑤ **AVIS CIRCONSTANCIE DU DIRECTEUR REGIONAL DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET / D.A.F. :**

DATE :

SIGNATURE :

ANNEXE C

Coordonnées des DRAF/DAF :

REGION	PRENOM & NOM	TELEPHONE
ALSACE	JEAN-JACQUES DUCROS	03 88 25 20 00
AQUITAINE	FABIEN BOVA	05 56 00 42 22
AUVERGNE	MICHEL MAGIMEL	04 73 42 14 17
BOURGOGNE	CHRISTIAN VANIER	03 80 39 30 01
BRETAGNE	MARC MICHEL	02 99 28 21 21
CENTRE	ISABELLE CHMITELIN	02 38 77 40 14
CHAMPAGNE-ARDENNE	OLIVIER MARTIN DE LAGARDE	03 26 66 20 02
CORSE	JACQUES MERIC	04 95 51 86 53
FRANCHE-COMTE	ALAIN MARAVAL	03 81 47 75 00
ILE-DE-FRANCE	PHILIPPE MAUGUIN	01 41 24 17 17
LANGUEDOC-ROUSSILLON	CLAUDE MAGNIER	04 67 10 19 00
LIMOUSIN	YANN DORSEMAINE	05 55 12 92 48
LORRAINE	-	03 87 56 40 41
MIDI-PYRENEES	DOMINIQUE PELISSIE	05 61 10 61 02
NORD-PAS-DE-CALAIS	ALAIN VERNEDE	03 20 96 41 00
BASSE-NORMANDIE	YVES RIOU	02 31 24 97 07
HAUTE-NORMANDIE	ODILE BOBENRIETHER	02 32 18 94 04
PAYS-DE-LA-LOIRE	JEAN-NOEL MENARD	02 40 12 36 10
PICARDIE	EDITH VIDAL	03 22 33 55 00
POITOU-CHARENTES	MARTIN GUTTON	05 49 03 11 11
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	JEAN-MARIE SEILLAN	04 91 16 79 22
RHONE-ALPES	HERVE PIATON	04 78 63 13 13
GUADELOUPE	GILBERT GRIVault	05 90 99 09 11
MARTINIQUE	GILBERT FOURNIER	05 96 71 20 30
GUYANE	JEAN-PIERRE BASTIE	05 94 29 63 05
LA REUNION	MICHEL SINOIR	02 62 30 89 01
MAYOTTE	WILFRID FOUSSE	02 69 61 89 21
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	BRUNO GALIBER D'AUQUE	05 08 41 19 86
NOUVELLE CALEDONIE	SYLVAIN VEDEL	687 23 24 31
WALLIS ET FUTUNA	FRANCOIS PERINET	00 981 72 04 00

4ème MOUVEMENT DES PERSONNELS DE DIRECTION D'EPLEFPA.

DIRECTEURS ADJOINTS CHARGE DE LA FORMATION SCOLAIRE (02)

région	code	EPLEFPA	V/SV	sites	centres constitutifs	classement EPL	classement exploitation	classmt atelier	nbre classes	nbre élèves	Domaines de formation
Bourgogne	D21312	SEMUR CHATILLON	SV	2	3	2	2		13	215	productions-aménagement-services
Bretagne	E22510	CAULNES	SV	1	4	3	1		13	200	productions-services
Basse-Normandie	R61110	SEES	SV	2	6	4	2	2	19	434	productions-aménagement
Rhône-Alpes	x69231	LPA BELLEVILLE	V	1	2	2	3		11	236	productions-services

DIRECTEURS ADJOINTS CHARGE DE LA FORMATION CONTINUE ET DE L'APPRENTISSAGE (03)

région	code	EPLEFPA	V/SV	sites	centres constitutifs	classement EPL	classement exploitation	classmt atelier	nbre classes	nbre élèves	Domaines de formation
Midi-Pyrénées	P31110	TOULOUSE-AUZEVILLE	SV	5	5	4+	3		23	655	productions-aménagement-transformation